



Quel délai pour dossier de naturalisation ?

Par **MichelFA**, le 11/09/2014 à 00:53

Bonjour,

j'ai 21 ans, né en France de parents portugais. J'ai vécu à paris depuis ma naissance, ayant bénéficié de l'enseignement français de la maternelle à l'université. Le fait est que je n'aie pas la nationalité française, mes parents n'ont pas fait les démarches quand j'étais mineur. j'ai donc constitué un dossier de naturalisation et l'ai déposé à la préfecture police de Paris le 12 mai 2014.

Quels sont les délais d'obtention de la nationalité française dans mon cas ?

Merci d'avance pour vos réponses.